



**1. Curtil-sous-Burnand, Croix monumentale XVIII<sup>e</sup> siècle de l'ancien cimetière,** devant la façade de l'église. Autrefois le cimetière, situé autour de l'église, n'accueillait que les croyants baptisés et cette croix symbolisait la communauté paroissiale. C'est la raison pour laquelle elle ne porte ni nom ni date. On ne connaît pas la date exacte de son élévation mais on sait qu'elle est antérieure à **1747**, date d'un procès-verbal de la visite de l'archiprêtre du Rousset, dont dépendait la paroisse de Curtil, et précisant le bon état de la croix du cimetière. Les cimetières, ayant été déplacés au XIX<sup>e</sup> siècle, pour des raisons d'hygiène, la croix est devenue une croix d'église



**2. Curtil-sous-Burnand, au Grand Munot, Croix de 1899 en contrebas de la nécropole mérovingienne,** objet de fouilles de 1948 à 1959 (maquette devant la mairie). Les inscriptions du socle de la croix ont disparu, mais on pouvait y lire le nom de deux familles, Millot et Martin.

---

La fiche-église de Curtil-sous-Burnand se trouve sur le site : [www.pastourisme71.com](http://www.pastourisme71.com)

**Paroisse Saint Louis entre Grosne et Guye :**

2 rue des Fossés

71460 Saint Gengoux le National

Tél : 03.85.92.60.08

Mail : [paroisse.saintlouis@orange.fr](mailto:paroisse.saintlouis@orange.fr)



**3. Curtil-sous-Burnand, hameau du Petit Munot, près du lavoir, Croix Munot, 1510, avec écusson, ou Croix fontaine, rue de la Croix Fontaine :** La fontaine est couverte par une grosse dalle circulaire dont la face supérieure, brute, est bosselée et la circonférence creusée de stries verticales artificielles. En effet, le grès qui couvre la fontaine, ancienne meule de moulin à eau, a été usé par l'aiguisage des outils. Il était autrefois hors-sol et l'on venait y puiser l'eau fraîche tout l'été. Un moulin fonctionnait non loin. Au centre de la dalle est plantée une croix monumentale dont le socle carré porte la date gravée de 1510, ce qui correspond au décès du seigneur Guy du Boys, seigneur de Curtil, enterré dans l'église. Son héritière vend la seigneurie à la famille de Drée qui règnera sur Curtil pendant deux siècles. La croix Fontaine marque la fin de

la dynastie des du Boys et l'arrivée de la famille des de Drée. Au haut du fût octogonal est sculpté un blason décoré de trois poissons en pal. L'écusson indiquait une limite territoriale. La croix est mentionnée sur la carte Cassini en 1683. Elle a été abattue en 1793 et remplacée en 1803, après le Concordat.



**4. Curtil-sous-Burnand, Croix Jérôme, croix de chemin**, en pierre, à gauche de la D244, vers Burnand. L'origine du nom Jérôme n'est pas connue. Située à la limite des communes de Curtil et de Burnand, la croix indique la situation de la fosse commune où étaient enterrés les habitants non croyants. De nos jours, le cimetière regroupe les tombes de l'ancien cimetière et la fosse commune de la croix Jérôme.



Photo G. Rousseau

**5. Curtil-sous-Burnand, Croix de l'Union, 1848, entre la Combe et le Bec d'Oiseau.** Croix en fibrociment et socle de pierre, la plus grande d'une hauteur de 7,75 m, et la plus significative au plan historique. 2 inscriptions encore lisibles : "Croix de l'Union 1848" et "réédifiée le 1/05/1931 – bénite le 17/05/1931". A partir de 1842, le comte Louis, Victor, Ernest Perrault de Jotemps de Feuillasse, nouveau propriétaire du château, engage des actions en justice pour faire annuler les avantages accordés par les anciens seigneurs de Curtil aux habitants du village. À cette époque, une grave crise économique sévit dans toute l'Europe et les prix des terres augmentent alors que les prix des denrées stagnent. En 1848, avec l'arrivée de la Révolution, il prend peur et, le 30 avril, annule toutes les actions en justice engagées (cantonement) : il consacre le droit de pâturage sur

l'ensemble de ses terres à l'exception des 4 Prés, il concède à la commune la pleine propriété d'une terre de 46 ha, il s'engage à payer les frais d'engagement en justice, il cède la chapelle du château pour en faire une école et mairie, il abolit les corvées, et invite tous les habitants à dîner au château le jour même... En souvenir de cette journée, sur proposition du curé Blanchet, on décide de dresser une croix de l'UNION sur la colline qui domine le village.



Photo G. Rousseau

6.

**6. Curtil-sous-Burnand, Croix des curés ou croix clandestine, 1791-1803.** Le piédestal est en pierre et la croix en bois de chêne. Sur le socle était fixée une plaque commémorative, aujourd'hui disparue. En 1789, le curé Claude Petet, après avoir exercé pendant près de 50 ans, résigne ses fonctions et se retire chez des parents à Curtil. Il est remplacé par Claude Fichet. En 1791, est votée la Constitution Civile du Clergé. C. Petet refuse de prêter serment à la nouvelle constitution et continue même d'exercer son ministère secrètement. Quant à C. Fichet, il prète serment mais continue à exercer dans la clandestinité. À la même époque, le curé de Burnand, Courat, refuse de prêter serment et exerce également dans la clandestinité. Il est dénoncé et emprisonné à Mâcon où il meurt quelques jours après... Perdue dans les bois, cette croix servait de lieu de rassemblement des paroissiens restés fidèles à leurs croyances pour la célébration des offices.

#### **Bibliographie**

Conférence de Jean Limonet du 8/11/13 à Curtil-sous-Burnand : « *Les croix dans l'histoire de Curtil du XVIe au XIXe siècle.* »

Avec l'aimable collaboration de J.P. Hulin (texte et photos).

## *Les Croix de Curtil-sous-Burnand*

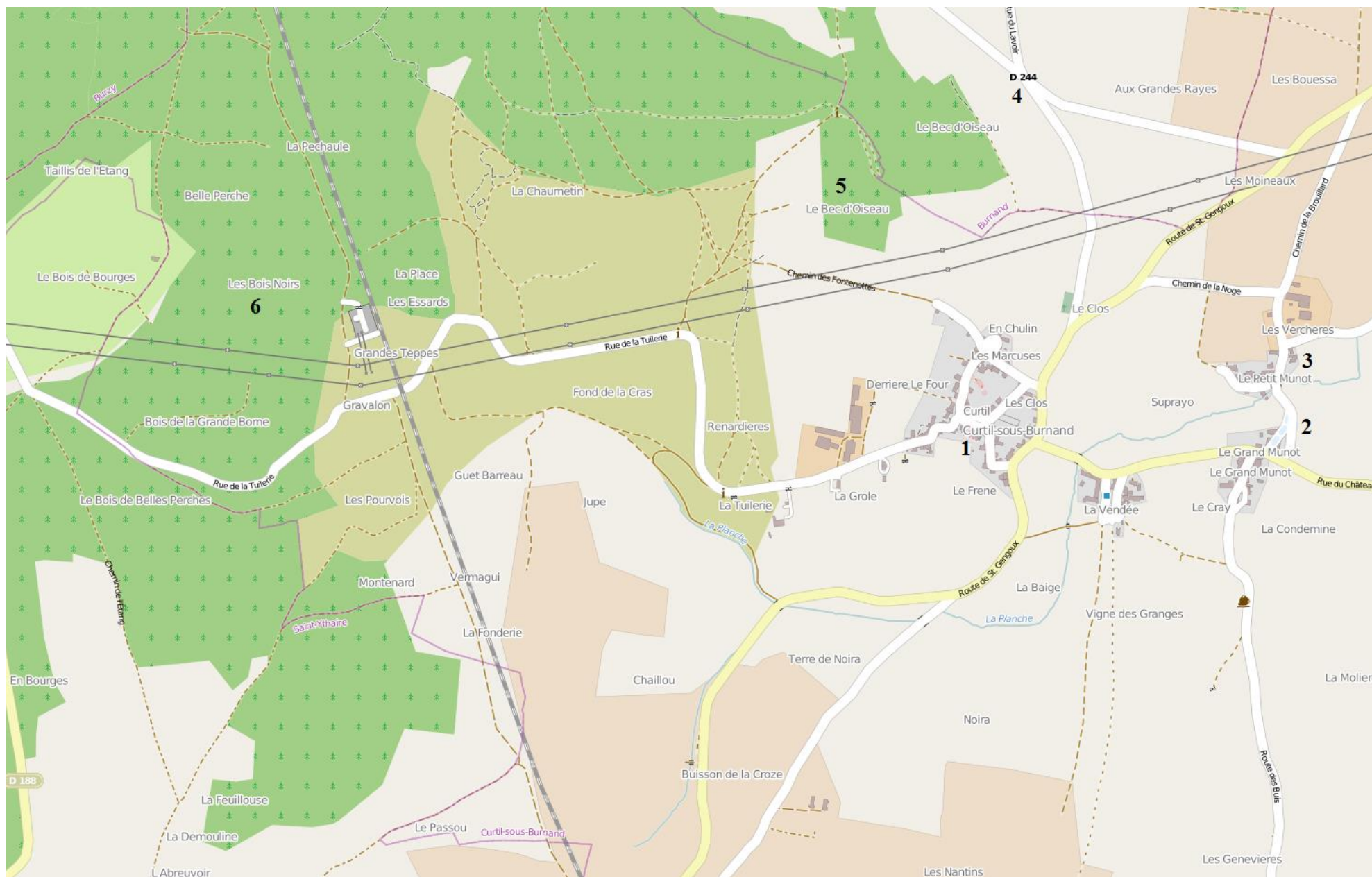


Par les croix qu'ils ont érigées pour diverses motivations nos ancêtres ont enrichi notre patrimoine et témoigné de leur foi. Pour les chrétiens ces croix restent aujourd'hui « *le signe de la présence et de la proximité de Dieu à travers souffrances et joies, jusqu'à la plénitude de la vie éternelle.* »

**Pastorale du Tourisme et des Loisirs  
Diocèse d'Autun, Chalon et Mâcon**

[www.pastourisme71.com](http://www.pastourisme71.com)





Carte des Croix de Curtil-sous-Burnand